



Le titre professionnel “Installateur de systèmes photovoltaïques” reconnu par l’État.

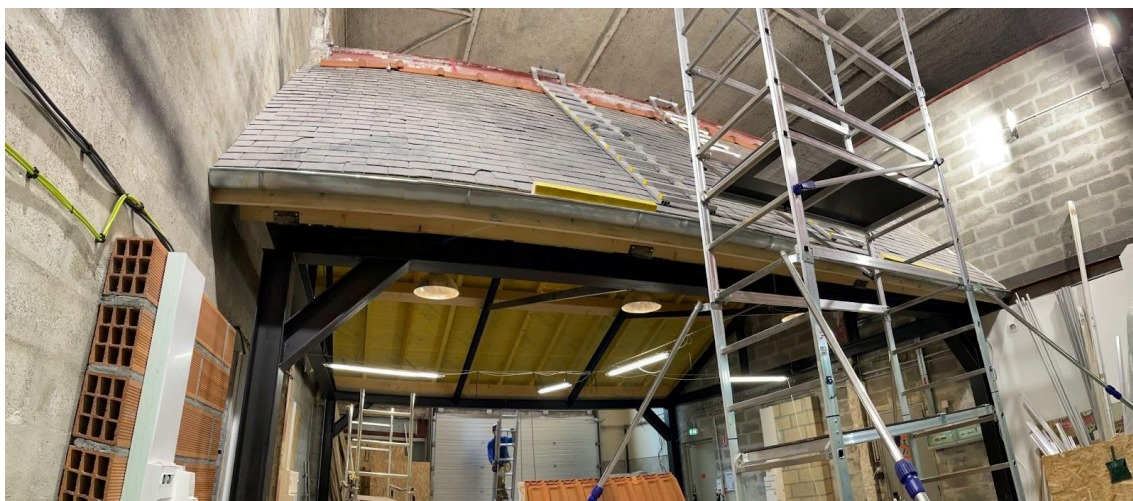
Communiqué de presse - Paris, le 17 mars 2025

Développé par [La Solive](#), l’école de la rénovation énergétique, avec [Le Greta de Grenoble](#) et l’[Asder](#), le titre professionnel d’Installateur de systèmes photovoltaïques vient d’être inscrit par France Compétences au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) en niveau 3 (équivalent CAP).

Avec le développement rapide du photovoltaïque, et les exigences croissantes des clients et des assureurs, le modèle historique basé sur des binômes électricien-couvreur ne suffit plus. En effet, les besoins importants occupent des professionnels à plein temps. Par ailleurs, la technicité des chantiers requiert une expertise spécifique comme, par exemple, la manipulation de panneaux de 25kg à 5 mètres du sol.

Concrètement, ce titre professionnel certifie que les personnes formées sont capables de préparer une intervention, de réaliser une installation de système photovoltaïque et de la mettre en service. La formation déjà lancée sur le campus de La Solive à Paris sera dispensée partout en France, sur les campus de Lyon, Marseille, Toulouse et Lille. Elle sera également déployée par le GRETA de Grenoble et l’ASDER.

[Ariane Komorn](#), Co-fondatrice et CEO de La Solive explique : *“Je suis très heureuse que notre diplôme d’installateur photovoltaïque lancé en septembre dernier, soit reconnu par l’Etat ! C’est l’aboutissement d’un travail mené avec toute la filière depuis un an et demi. Il n’existait pas de titre professionnel pour ce métier. Maintenant, tous nos élèves installateurs peuvent obtenir ce diplôme qui reconnaît leurs compétences et cela va aider la filière à accélérer.”*



Crédits photo : La Solive - *Plateaux techniques de La Solive à Paris qui permettent aux étudiants de s'entraîner en conditions réelles sur un toit incliné à 25° ou 45° à 5,5m de hauteur.*

La filière photovoltaïque se professionnalise.

Ce référentiel a été développé après concertation avec les représentants de la filière solaire (notamment [ENERPLAN](#), [AuRA Digital Solaire](#), [Atlansun](#), [CAP à l'Est](#)). La Solive et ses co-certificateurs ont interviewé plus de 50 professionnels pour décortiquer les compétences nécessaires pour installer des panneaux photovoltaïques.

Le dépôt de cette certification s'inscrit dans le cadre du projet FARE « Former les acteurs de la rénovation énergétique », lauréat du programme Compétences et métiers d'avenir de France 2030.

Détails sur la formation

À propos de La Solive :

La rénovation énergétique regroupe toutes les actions qui permettent de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et d'en améliorer le confort : isoler son logement, remplacer ses fenêtres, installer un chauffage plus performant ou des panneaux solaires, etc.

Au-delà d'être indispensable pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effets de serre, le secteur est en très forte croissance. Il recrute massivement, sur des métiers concrets et valorisants.

Fondée en avril 2021 par Ariane Komorn et Côme de Cossé Brissac, La Solive propose des formations courtes et intensives pour permettre à des adultes en reconversion de devenir chefs de projet en rénovation énergétique ou artisans qualifiés. Son objectif : d'ici 2028, former chaque année 5 000 professionnels de la rénovation énergétique.

Une base solide d'anciens élèves.

La Solive compte déjà plus de 1200 élèves diplômés ou en formation. 85% des anciens élèves sont en emploi 6 mois après la formation. Et, fait notable dans le secteur du bâtiment, 1 élève sur 5 est une femme.